

Votants : 89
Convocation du Conseil de Communauté :
le 5 avril 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 16 avril 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 15 avril 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- CONVENTION AVEC LE CBE DU NIORTAIS POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA PLATE-FORME D'INITIATIVE LOCALE (PFIL) SUR SON TERRITOIRE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Joël BOURCHENIN, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Anthony BONNIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Michèle COURT, Annie COUTUREAU, Patrick DELAUNAY, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL à Geneviève GAILLARD, Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Bernard JOURDAIN à Amaury BREUILLE, Marie-Christelle BOUCHERY à Jacques MORISSET, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Alain CHAUFFIER à Gilbert GOLAZ, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Didier DAVID à Alain PARROT, Annick DEFAYE à Josiane METAYER, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne LABBE à Jean-Louis SIMON, Virginie LEONARD à Nicole GRAVAT, Aurélien MANSART à Gérard ZABATTA, Claire RICHECOEUR à Georges BERDOLET, Pierre RIGAUDEAU à Jean-Luc MORISSET

Titulaires absents suppléés :

Anita JAGOUEX par Michèle COURT, Francis THIBAUDAULT par Anthony BONNIN

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Jacky AUBINEAU, Patrick BERNACCHI, Emmanuel GROLLEAU, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Frédéric PASTOR

Titulaires absents excusés :

Stéphane PIERRON, Pascal DUFORESTEL, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Olivier MARIE, Gérard GIBault, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Véronique HENIN-FERRER, Anne LABBE, Virginie LEONARD, Aurélien MANSART, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 15 AVRIL 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION AVEC LE CBE DU NIORTAIS POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA PLATE-FORME D'INITIATIVE LOCALE (PFIL) SUR SON TERRITOIRE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Madame **Geneviève GAILLARD**, Présidente, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Par le biais de l'Atelier de la Création, le C.B.E. du Niortais anime et coordonne un dispositif d'aide aux entreprises (Bourse Régionale Désir d'Entreprendre), offrant un accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise sur le territoire.

Par ailleurs, le dispositif Cordee TPE mis en place par la CAN avec le soutien du Conseil Régional Poitou-Charentes permet d'aider des Très Petites Entreprises (TPE) en phase de développement, sur une typologie d'activités limitées (commerçants et artisans).

Pour les entreprises en phase de démarrage, seuls les prêts d'honneur octroyés par Deux-Sèvres Initiatives peuvent répondre à ce besoin. Cependant, ces prêts spécifiques s'adressent principalement à des entreprises d'une certaine taille, ayant des capacités d'emplois significatives (maintien ou création de 5 emplois).

Aussi, afin de compléter le dispositif Deux-Sèvres Initiatives, il est proposé l'installation de la Plate-Forme d'Initiative Locale (PFIL), ciblant également les petites entreprises, afin d'intervenir dès les premiers temps d'activité.

En accord avec le Conseil Général des Deux-Sèvres la maîtrise d'œuvre de ce dispositif est confiée au C.B.E..

La PFIL du C.B.E. du Niortais permettra :

- l'accès de la plate-forme d'Initiative Locale (P.F.I.L.) départementale DSI à de petites entreprises ayant des projets de développement de moindre ampleur.
- de développer la dynamique économique du territoire (adaptation des PME aux changements) et de maintenir le tissu économique.
- d'augmenter la capacité d'investissement des petites entreprises en phase de démarrage.
- de conforter la diversification économique

Le CBE a prévu d'accompagner entre 20 et 25 entreprises par an.

La PFIL du C.B.E. du Niortais soutiendra des projets de petites entreprises, plus adaptés au tissu économique local. Les entreprises bénéficiaires seront des PME en phase de création, de reprise ou de lancement (moins de trois ans d'activité dans le cas d'une création et moins d'un an d'activité pour une reprise).

L'aide de la PFIL du C.B.E. du Niortais prendra la forme de prêts d'honneur (à taux 0 %) d'un montant de 1000 à 5000 € sans frais de dossier, sans caution ni garantie personnelle. Seule la Sécurité Sociale des Indépendants restera à la charge de l'emprunteur.

Date de réception préfecture : 22/04/2013

079-247900806-20130415-C02-04-2013-DE

Unité de Service des Affaires Locales

Le remboursement du prêt sera réalisé sur une période de 5 ans maximum, avec une possibilité de différé pouvant aller jusqu'à 6 mois (inclus dans la durée du prêt).
Les conditions d'éligibilité sont précisées dans le règlement CBE Niortais Initiatives.
Par rapport à la PFIL départementale DSI, il n'est pas obligatoire d'annoncer des créations d'emplois (à part celui ou ceux du/des créateur(s)/repreneur(s))

Le rôle du Comité Local d'Engagement

Les dossiers seront sélectionnés par un Comité Local d'Engagement.

Financement du dispositif :

Pour faire fonctionner la PFIL du C.B.E. du Niortais, il faut constituer le fonds qui permettra de financer les projets. Ce fonds doit être abondé par 80 % maximum de fonds publics et 20 % minimum de fonds privés.

L'objectif étant de rendre ce fonds pérenne, le budget a été calculé à partir des cotisations annuelles des contributeurs publics et privés, pendant les 3 premières années.

Pour les structures privées, la participation financière à C.B.E. Niortais Initiatives est considérée comme un don, et non pas comme un investissement ni un placement.

Contribution Privées :

- Caisse des Dépôts et de Consignations 25 000 €
- Organismes Financiers
 - Banque Populaire : 13 500 €
 - Crédit Agricole : 9 000 €
 - MAIF : 9 000 €
 - MACIF : 9 000 €
- Clubs d'entreprise et regroupement
 - URSCOP : 3 000 €
 - Club Entreprises Niortais : 6 000€ (2000 €/an revtdé chaque année)
- Entreprises
 - Transport BAUDOUIN : 3 000 €
 - SABOUREAU Electricité : 1 500 €
 - Saint Maixent Déco : 1 500 €

Contributions Publiques :

- Conseil Général : 91 470€
- Plaine de Courance : 3 422,79 €
- Val de Sèvre : 2383.83 €
- Arc en Sèvre : 6 000 €

Il est demandé à la CAN de contribuer à hauteur de 0.27 centimes par habitant soit pour 110 000 habitants un total de 29 700 €.

Cette subvention sera versée en trois fois : 50 % du montant total en 2013, 30 % en 2014 et 20 % en 2015.

Aucune subvention supplémentaire ne sera accordée les années suivantes dans la mesure où le CBE du niortais s'engage sur la montée en charge des contributions des entreprises pour permettre un fonctionnement autonome du dispositif.

La Communauté d'Agglomération de Niort souhaite qu'un effort tout particulier soit porté sur les quartiers ZUS (Clou Bouchet, Tour Chabot et Gavacherie) afin d'y encourager la présence d'entreprises en mesure de créer et développer l'emploi. Il sera donc demandé au CBE du Niortais au travers de la convention jointe, d'agir en conséquence en matière de communication, d'animation et d'accompagnement des projets.

Accuse de réception en préfecture
079-247900806-20130415-C02-04-2013-DE
Date de télétransmission : 22/04/2013
Date de réception préfecture : 22/04/2013

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le principe de versement d'une subvention pour la PFIL d'un montant de 29 700 €,
- Approuver la convention CAN – CBE du Niortais en faveur de la mise en œuvre de la PFIL sur son territoire,
- Autoriser la Présidente à signer cette convention et tous les documents s'y afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 89
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Geneviève GAILLARD

Présidente

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130415-C02-04-2013-DE
Date de télétransmission : 22/04/2013
Date de réception préfecture : 22/04/2013